



A Cayenne, le 30 mai 2025

NOTE : OBSERVATION D'UNE TURBIDITE IMPORTANTE SUR LE COURS DE LA CRIQUE SUR LA COMMUNE DE REMIRE MONTJOLY AINSI QUE DE CONDUCTIVITE ET DECHETS NOTABLES

Affaire suivie par: Marjorie Gallay

Marjorie.gallay@office-eauguyane.fr

Affaire suivie par: Zaid Ait El Caid

zaid.aitelcaid@office-eauguyane.fr

Réf. : 101-25

Rapport d'observation le 23/05/2025

Rappel :

La turbidité entraîne des conséquences graves sur les écosystèmes aquatiques. Les particules en suspension réduisent la quantité de lumière qui pénètre dans l'eau, ce qui peut entraver la photosynthèse des plantes aquatiques et perturber la chaîne alimentaire. De plus, Les populations de poissons et d'autres organismes aquatiques peuvent être gravement affectées dans leur cycle de vie mais également dans leur physiologie.

Contexte :

Le 23 mai 2025 vers 13h, une équipe de l'Office de l'Eau de Guyane (OEG) a fait une mission à la station hydrologique des Ames Claires pour relever les débits.

Au moment du vol drone l'équipe a constaté qu'il y avait une pollution sur le cours d'eau. Aussi, des mesures de turbidité ont été relevées au niveau de la station, en amont au centre des Ames Claires, et en aval dans le quartier du Parc Lindor. Par ailleurs, un vol drone a été fait d'amont vers l'aval afin de constater le linéaire de pollution, l'origine et les conséquences pour les milieux aquatiques en aval.

La Directive Cadre sur l'Eau propose plusieurs classes d'état pour la turbidité. Le tableau ci-dessous en rappelle les limites.

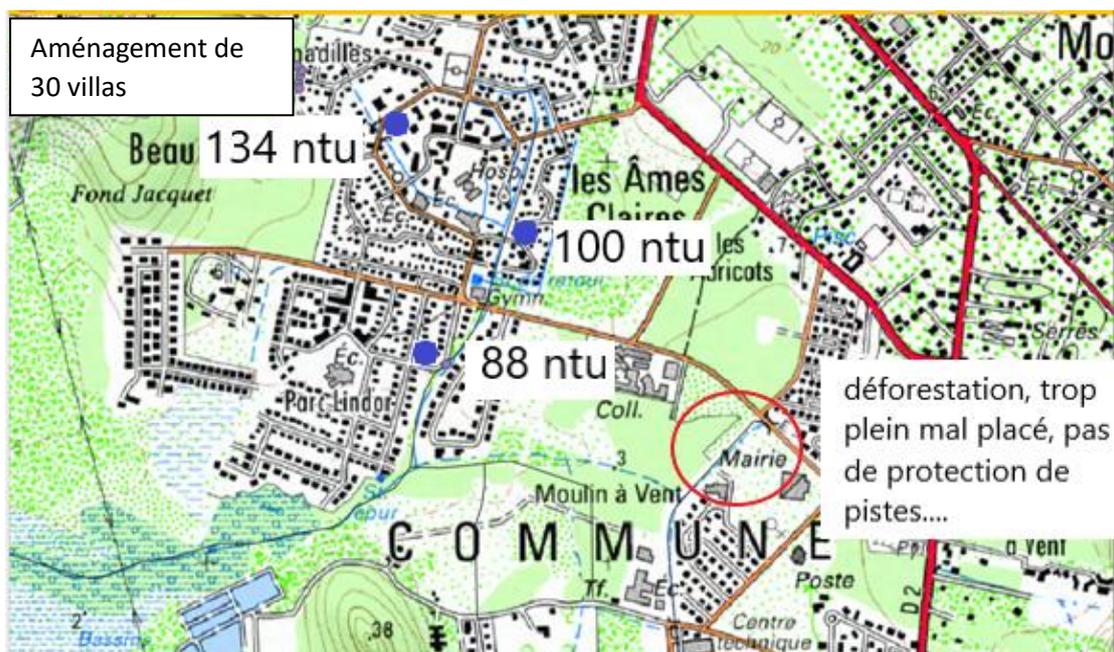
Paramètres par élément de qualité (extrait)	Limites de classes d'état				
	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
Particules en suspension					
MES (mg/l)	25	50	100	150	
Turbidité (NTU)	15	35	70	100	

Figure 1: Rappel des classes d'état lié la turbidité

Pollution liée aux MES et à la turbidité :

Les mesures de turbidité obtenues sont les suivantes :

- A la station : 100 NTU
- Au niveau des âmes claires : 134 NTU
- Dans le lot du Parc Lindor : 88 ntu



Cela représente une pollution d'une distance d'environ 3km jusqu'au pri-pri de Cabassou et la lagune de Morne Coco, affectant les espèces et les milieux aquatiques urbains et péri-urbains. Passé la lagune, la pollution se voit moins mais la turbidité doit être aux environs des 50 ntu, ce qui est encore trop pour le milieu.



Station hydrométrique des Ames Claires



50m en amont de la station on observe bien la différence de turbidité entre les deux affluents



En remontant à l'amont on observe que la turbidité est encore plus élevée



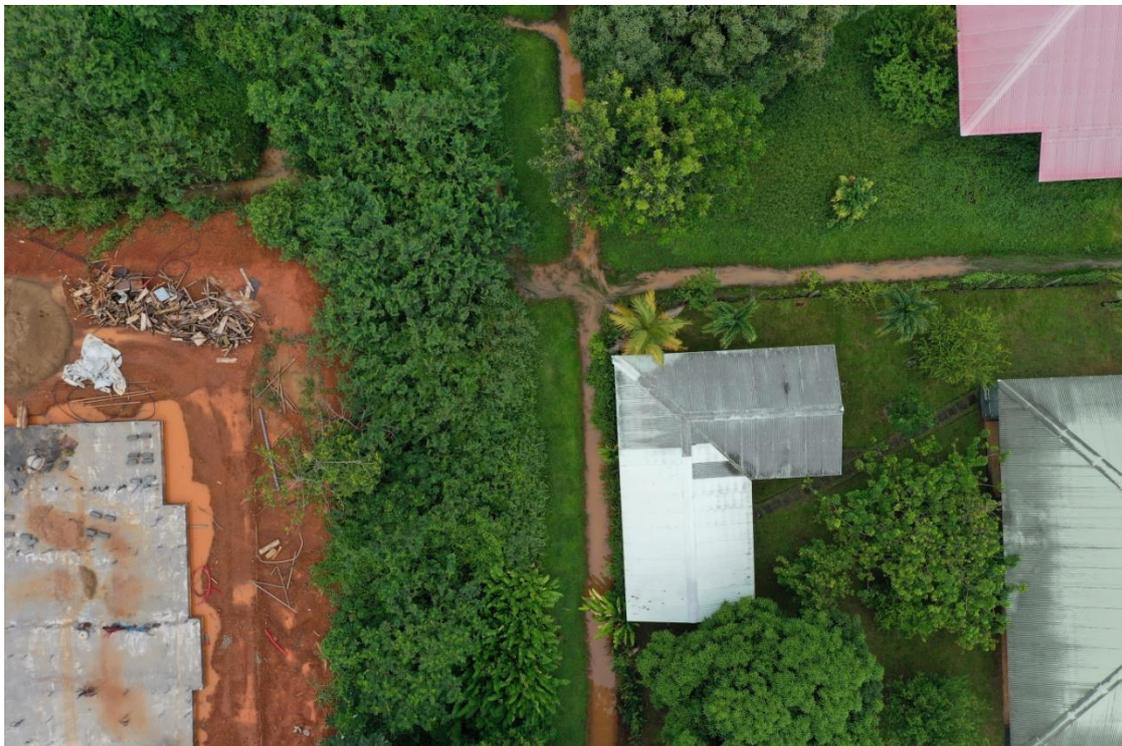
L'origine de la pollution provient de nouvelles villas créées sur la source de la crique au niveau du Mont Saint Martin. Aucun bassin de rétention, ni mesures de compensations pour limiter les pollutions n'est observable avec les images du drone.

Les sols sont complètement décapés sur plusieurs hectares et aucune barrière d'érosion ou de protection des sols et des berges n'est visible. De plus de nombreux déchets sont stockés le long du cours d'eau sur plusieurs dizaines de mètres.





Les matières en suspension se déversent directement à l'aval, via le cours d'eau qui a été chenalisé. Le nouveau lotissement a été créé sur la tête du bassin versant de la crique Cabassou comme observé sur les photos ci-dessous.



En aval de la station, le cours d'eau indique des turbidités à 100 ntu.



Par ailleurs, le cours d'eau n'a plus aucune couverture forestière pour protéger de l'eutrophisation et des hautes températures, ce qui affecte la vie aquatique.





La photo ci-dessous montre la confluence entre les deux affluents : le tributaire gauche vient du quartier des Grenadilles et du Mont Saint Martin, le tributaire droit vient de la Mairie de Rémire. On observe que le cours d'eau est obstrué par la végétation mais cela permet la décantation des MES. On constate sur la photo un gradient de pollution avec en rive droite une couleur davantage turbide qu'en rive gauche.



Les MES décantent mais s'observent encore entre deux radeaux de végétation jusqu'à la lagune de Morne Coco.



Le tributaire droit est également pollué mais de bien moindre mesure. Comme on observe sur les photos, il y a de nombreux travaux dans le secteur du cœur de ville. Les berges du cours d'eau au niveau du parc, en aval du pont devant la mairie, s'érodent.



De plus, la photo ci-dessous montre une pollution au niveau le bassin de rétention de l'aménagement en face de la lagune. Le trop plein est probablement mal positionné. On observe un gradient de pollution.



La piste pour le passage des véhicules s'évacue directement dans le cours d'eau.



Par ailleurs, un passage est entrain d'être ouvert au bord du canal au niveau du rondpoint du lycée. Ce passage longe le cours d'eau jusqu'à l'école du Moulin à vent. Les berges et la ripisylve sont entrain d'être enlevés.



Aucune pollution n'a été relevée de l'aménagement en amont de la mairie. Le bassin de rétention joue bien son rôle de protection du milieu.



Pollution liée aux hydrocarbures :

Enfin les variations de la conductivité relevées au niveau de la station hydrométrique sont très élevées et dépasse largement celle des cours d'eau qui avoisine normalement le 20 $\mu\text{S}/\text{cm}$. Cela indique notamment des pollutions aux hydrocarbures ou autres contaminants.

Date :	Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$) :
02/05/2024	107,8
07/08/2024	76,8
26/09/2024	158,7
10/10/2024	174
20/11/2024	112,4
12/03/2025	91,7
07/05/2025	86,6
23/05/2025	58,5

Pollution liée aux déchets :

L'Office de l'Eau met également en évidence que le cours d'eau fait souvent l'objet de jets de déchets au niveau de la station hydrométrique, comme en témoigne les quelques photos ci-dessous.



